Envoyé en préfecture le 18/07/2017

Reçu en préfecture le 18/07/2017

Affiché le

SLOW

DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE VIENNE Canton de L'ISLE D'ABEAU

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-28

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers:

En exercice : 15 Présents : 12 Pouvoirs : 0

Votants : 12

L'an deux mil dix-sept
Le 6 juillet à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 28 juin 2017

OBJET : ACHAT D'UN NOUVEAU TRACTEUR AVEC REPRISE DE L'ANCIEN

<u>PRESENTS</u>: Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Arnaud DUCELLIER FAUVY, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT

EXCUSES: Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

ABSENT: Erwan BRACCHI

Secrétaire de séance : Arnaud DUCELLIER FAUVY

Monsieur le Maire présente au conseil les différents devis établis pour le remplacement du tracteur communal actuel.

Le choix se porte sur le devis de « Briquet Motoculture » qui propose un matériel plus performant, mieux adapté aux contraintes environnementales et comportant de nombreux équipements.

En outre l'entreprise propose de reprendre, pour la somme de 6 000 € TTC, l'ancien tracteur-tondeuse, dont l'acquisition a été faite en 2000 et la somme imputée au compte 21578.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE l'achat du nouveau tracteur.

DECIDE la reprise par l'entreprise « Briquet Motoculture » de l'ancien matériel pour 6 000 € TTC **DONNE** tout pouvoir au maire pour signer les documents afférents à ces opérations.

Jean-Michel DREVET, Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE Visé par le contrôle de la légalité Certifié exécutoire et Affiché